

## Les Archives en état de siège à l'occasion des journées du patrimoine

---

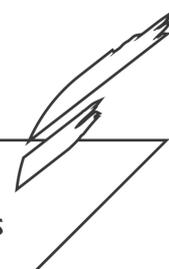
Les Archives municipales vous présentent une sélection de documents originaux sur les sièges de Valenciennes du 16<sup>e</sup> au 18<sup>e</sup> siècle.

Cité protestante rebelle au roi d'Espagne en 1567, ville stratégique dans la progression de Louis XIV vers le nord en 1656 et 1677 et porte de la France révolutionnaire pour les monarchies européennes en 1793, la capitale du Hainaut français n'a pas été épargnée par les conflits nationaux et internationaux de l'époque moderne.

Nous vous proposons donc de découvrir à travers des plans, des gravures et des documents d'archives ces épisodes tragiques de l'histoire valenciennoise.



*Valenciennes prise d'assaut gravée par Bonnart d'après Van der Meulen.*



## 1567 : « La Genève du Nord »

Le siège de 1567 constitue à Valenciennes le paroxysme d'une crise politico-religieuse qui toucha les Pays-Bas espagnols au 16<sup>e</sup> siècle.

La Réforme protestante connaît alors un succès rapide dans le Hainaut et les premiers procès d'hérétiques ont lieu à Valenciennes dès 1527. Les prêches de ministres calvinistes trouvent une oreille attentive auprès d'une population de marchands, d'artisans et d'ouvriers rapidement conquise par les idées de la « nouvelle religion ». Les relations entre la ville de Valenciennes et Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas au nom de son frère, Philippe II d'Espagne, sont ainsi de plus en plus tendues. En juillet et août 1566, des milliers de personnes se pressent pour assister aux prêches que Pèlerin de La Grange, prédicateur calviniste venu de Genève, donne à l'extérieur de la ville. Le 19 août 1566, dans une lettre adressée à son frère, Marguerite de Parme estime que les calvinistes étaient à Valenciennes « les maîtres, comme estans les plus forts ».

Le 24 août 1566, les églises et les couvents de la ville sont saccagés et les briseurs d'images mettent à sac les abbayes de la région. De plus en plus, Valenciennes apparaît comme une « nouvelle Genève » tenant tête à sa majesté catholique. Le 14 décembre 1566, la ville est officiellement déclarée rebelle au roi.

Le grand bailli de Hainaut, Philippe de Noircarmes, concentre alors ses troupes autour de Valenciennes. Les calvinistes rebelles, à la tête d'un consistoire qui dirige la ville, procèdent à l'expulsion de catholiques mais l'afflux de réformés, venus se réfugier derrière les murs de la cité, entraîne rapidement des problèmes de ravitaillement.

Après avoir soumis les calvinistes des villes et villages alentour, Noircarmes reçoit l'ordre, le 18 mars 1567, de mettre le siège devant Valenciennes, défendue par trois compagnies bourgeoises, appelées *les cent têtes*. Le 22 mars, l'assaut est donné à la porte de Mons. Le 23, Noircarmes fait son entrée dans la ville qui capitule le 24.

Valenciennes perd alors ses privilèges et franchises, paie une contribution de guerre et doit construire une citadelle, la *Redoute*, qui sera occupée par des troupes espagnoles afin de mieux surveiller les habitants. Les meneurs de la révolte sont jugés et exécutés. En octobre 1567, Marguerite de Parme, jugée trop clémentine par son frère, est remplacée par le duc d'Albe. Une répression terrible se met en place. 437 Valenciennois sont poursuivis et beaucoup quittent la ville. La population diminue alors d'un tiers.

Après plusieurs années de troubles et de tentatives de soulèvement de la ville par les calvinistes, Valenciennes se réconcilie définitivement avec l'Espagne en octobre 1579 en se ralliant à Alexandre Farnèse, nouveau gouverneur des Pays-Bas. En 1582, les jésuites arrivent à Valenciennes et en feront une terre d'élection de la Contre-réforme catholique.

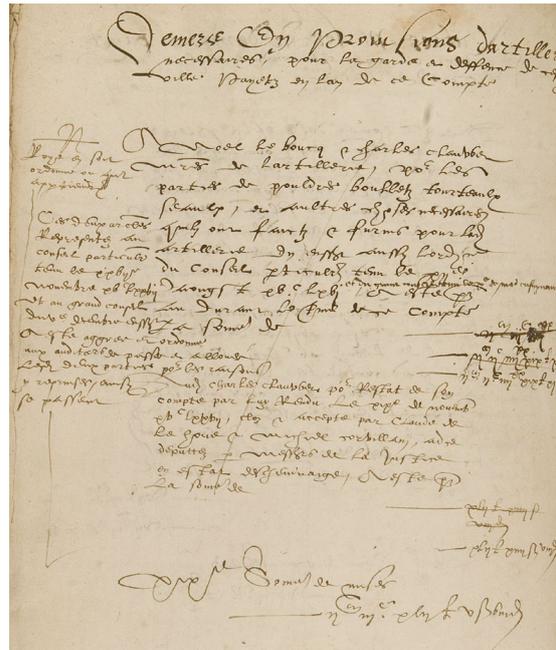
G. B.

**1. Recueil de documents sur l'histoire de Valenciennes par Simon Leboucq, t. IV**  
 Registre de 320 f., 17<sup>e</sup> siècle. Cote : ms 683

f. 89 r<sup>o</sup> : extrait du registre du Grand conseil de la ville de Valenciennes, 1<sup>e</sup> juillet 1566.

Le Grand conseil, c'est-à-dire deux cents bourgeois « représentatifs » de la population, est convoqué afin d'évoquer les prêches et les assemblées de protestants, sources de troubles et de désordres. Il est fait lecture d'une lettre de Philippe II d'Espagne qui promet de venir en personne « en ces Pays-Bas, pour à tout mectre ordre et remède convenable pour le bien et repos d'iceulx ses pays et peuple ». Le Grand conseil reçoit de « très bonne part » les remontrances du roi et chacun s'engage à « se maintenir paisible et en repos sans se trouver en presches ou assemblée déffendues ». Le Grand conseil ordonne également, pour empêcher ces réunions, que chacun de ses membres fasse « le ghet en personne muny de bons et suffisans bastons ».

Les mises en garde du roi et les résolutions du Grand conseil ne suffiront pas à endiguer le succès des prêches et des assemblées qui ne cesseront de se multiplier durant l'été 1566. G. B.



**3. Comptes de la massarderie de Valenciennes, 1566 – 1567.**

Registre de 288 f. Cote : CC 753

f. 249 v<sup>o</sup> : provisions d'artillerie nécessaires pour la garde et défense de la ville.

Dans le courant de l'été 1566, les calvinistes sont de plus en plus influents. Les Valenciennes se préparent à une intervention des troupes de sa majesté catholique. Le Grand conseil multiplie les décisions pour préparer la ville à un siège. Ici, la ville commande à Noël Le Boucq et Charles Clauwet, maîtres de l'artillerie, 2299 livres et 6 sols de « pouldres, bouletz, tourteaulx\*, seaulx et aultres choses nécessaires ».

\* disque de bois employé dans les poudreries pour briser les mottes de salpêtre et grener la poudre.

G. B.



**2. De Belegeringhe van Valencyn onder de Gouvernante vrow Margarita van Oostenryck Hertoghinne van Parma. A. 1567**

Burin et eau-forte de François Van Den Wyngaerde (1614-1669), 17<sup>e</sup> siècle. Cote : V-N17WYN0001

Tirée du *De Bello belgico* de Famiano Strada. Trois éditions ont paru chez Jan Cnobbaert à Anvers, en 1635, 1640 et 1649. S. M.



#### 4. *Expugnacion de Valencianas : Margarita de Parma Governadora*

Burin et eau-forte de Romeyn De Hooch (1645-1708), 17<sup>e</sup> siècle. Cote : V-H17DEH0001

Probablement tirée de *Las tres décadas de las Guerras de Flandes* de Famiano Strada, Cologne, 1681. Cette prise de Valenciennes est mentionnée par la Bibliothèque nationale d'Espagne dans une série d'estampes sans texte, qui serait antérieure aux deux éditions illustrées, en espagnol, parues en 1681 et 1682. La Bibliothèque de Valenciennes possède également une version identique, légendée en français (cote : V-H17DEH0002). Ces estampes autonomes ont une fonction de propagande et sont imprimées dans les langues vernaculaires des différents pays concernés par les événements relatés. Ici, Noircarnes reçoit les clés, symboles de sa reddition et de sa soumission de la Ville. S. M.



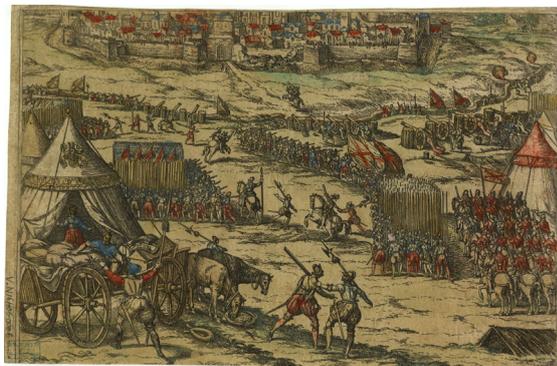
#### 7. [Siège et prise de la redoute de Valenciennes en 1576]

Eau-forte de Franz Hogenberg (1535-1590), 16<sup>e</sup> siècle. Cote : V-N16HOG0002

Tiré à part d'une plaque illustrant une seconde suite hollandaise du *De leone Belgico* de Michaël Eytzinger, légendée en allemand. S. M.

Construite en 1570 près de l'écluse des Repenties, la *Redoute* accueille une garnison espagnole chargée d'assurer la fidélité des Valenciennois au roi d'Espagne. Rapidement, le comportement de ces soldats, qui pillent et saccagent régulièrement la ville, pousse le Magistrat de Valenciennes à souhaiter leur départ. En octobre 1576, les bourgeois prennent les armes et les chassent de la ville. Ils sont alors remplacés par des troupes wallonnes, plus « conciliantes ».

Le 18 octobre 1577, le comte de Lalaing, grand bailli de Hainaut, annonce à la ville le rétablissement de ses privilèges et fait prêter aux Valenciennois un serment de fidélité à la religion catholique. Il autorise également le démantèlement de la *Redoute*, symbole de la répression. Le 23 octobre 1577, eut donc lieu la cérémonie de « dépose » de la *Redoute*. Comme le dit Simon Leboucq, « tous les bourgeois se jetèrent dessus et s'employèrent à démolir et ruiner le château ». G.B.



#### 5. [Siège de Valenciennes en 1567]

Eau-forte de Franz Hogenberg (1535-1590), 16<sup>e</sup> siècle. Cote : V-N16HOG0004

Tiré à part d'une plaque provenant certainement de la première suite de 36 planches, copiées par Hogenberg sur l'édition de Tortorel et Perissin de 1569, toutes agrémentées de huit vers allemands. Elles seront réutilisées dans le *De leone Belgico* de Michaël Eytzinger. S. M.

#### 6. [Siège de Valenciennes en 1567]

Eau-forte de Franz Hogenberg (1535-1590), 16<sup>e</sup> siècle. Cote : V-N16HOG0007

Défet illustrant une des éditions du *De leone Belgico* de Michaël Eytzinger, en latin. Bien que nettement copiée de l'estampe précédente, on remarque une diminution des dimensions, accompagnée d'une volonté de dégager le haut des monuments donnant ainsi une vision d'ensemble de la ville. Noircarnes est mentionné dans la lettre latine. S. M.

## 1656 : «...jusqu'à la désespérance plutôt que de tomber en leurs mains »

En 1635, Richelieu déclare la guerre à l'Espagne. Son objectif est de mettre fin à l'hégémonie espagnole en Europe et de repousser vers le Nord la frontière entre la France et les Pays-Bas espagnols. Jusqu'au milieu des années 1650, Valenciennes ne subit cette guerre qu'à travers le logement de troupes de passage et l'accueil de paysans venus se réfugier derrière les fortifications. À partir de 1654, l'étau se resserre autour de la capitale du Hainaut. Les Français sont à Quiévrain, Crespin et Quarouble. Durant l'été 1655, Turenne prend Landrecies, Condé et Saint-Ghislain. Les Valenciennois se préparent au siège.

Il débute le 15 juin 1656 quand les troupes de Turenne se positionnent sur la route du Quesnoy et celles de La Ferté à Beuvrages. D'après Simon Leboucq, historien valenciennois du 17<sup>e</sup> siècle, les Valenciennois défendirent ardemment la ville car ils redoutaient rien de plus « que de tomber ès mains de cette insolente nation française qui ne gardent loi, foi, ni promesses, n'usant que de pur libertinage et vivant en athée et traitant les peuples des villes de leurs conquêtes pires que ne font les Turcs, ce qui nous les rendait si odieux qu'on s'eut mis jusqu'à la désespérance plutôt que de tomber en leurs mains ».

Tous les habitants participent à la défense de la ville. Les bourgeois, aidés de religieux, s'activent à consolider les fortifications alors que les corps des arbalétriers, des archers et des canonniers se postent sur les murailles. Le Magistrat s'efforce d'enrôler un maximum de jeunes soldats pour prêter main forte aux 1000 hommes d'infanterie et 200 cavaliers chargés de défendre la ville sous les ordres du duc de Bournonville.

Le 29 juin, Don Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas au nom de son père Phi-

lippe IV d'Espagne et le prince de Condé, passé au service des Espagnols en 1653, arrivent au secours des assiégés. Cependant, jusqu'au 15 juillet, les Valenciennois subissent les attaques répétées des troupes françaises du côté de la porte de Mons. Le 14 juillet, les troupes de Don Juan et de Condé parviennent à coordonner leurs actions avec les assiégés, isolent les troupes commandées par La Ferté et lancent l'offensive. La Ferté est fait prisonnier et Turenne doit lever le siège. Le 16 juillet 1656, Valenciennes est délivrée.

G. B.

### ***8. Explication du plan de la ville de Valenciennes, de ses fortifications intérieurs et extérieurs, et du siège fait par l'armée de France sous la conduite des maréchaux de Turenne et La Ferté.***

Plan manuscrit en couleur, 18<sup>e</sup> siècle, 33 x 80 cm.

Cote : 1 Fi n.c.

L'auteur de ce plan, probablement valenciennois, décrit avec une grande précision la position des troupes françaises et espagnoles. On y voit la ville de Valenciennes encerclée par les troupes françaises elles-mêmes entourées par les soldats du prince de Condé.

Ce plan permet de voir également que l'inondation des marais de l'Épaix et de Bourlain, constituée pour les Valenciennois un moyen efficace de se défendre. La montée des eaux permet de couper les troupes de Turenne, postées sur la rive droite de l'Escaut, de celles de la Ferté, sur la rive gauche. Les troupes des assiégeants, pour faire leur jonction, doivent construire une digue au marais de Bourlain qu'une flotte équipée par les Valenciennois vient attaquer. Cette action est l'un des éléments décisifs de l'échec du siège.

G.B.

**9. Lettre de Don Juan d'Autriche au comte de Bucquoy, grand bailli de Hainaut, 25 juillet 1656.**

Cote : BB 120

Le gouverneur des Pays-Bas annonce que le Magistrat de Valenciennes, c'est-à-dire le prévôt et les échevins, en récompense de sa belle conduite durant le siège, sera maintenu en fonction une année supplémentaire contrairement à l'usage.

« Mon cousin, ayant eu entière satisfaction du comportement de ceux du Magistrat de Valenciennes pendant ce siège, nous avons trouvé bon de les continuer en leur magistrature pour ceste année, nonobstant quelconque usage ou règlement à ce contraire dont dispensons en cas de besoing, eu esgard à la spécialité du cas, et de quoy nous vous advisons par la présente afin de vous y conformer. A tant mon cousin, Notre Seigneur vous ayt en sa sainte garde. Du camp à Quiévrain le 25 de juillet 1656... »

G.B.

« A son altèze sérénissime,

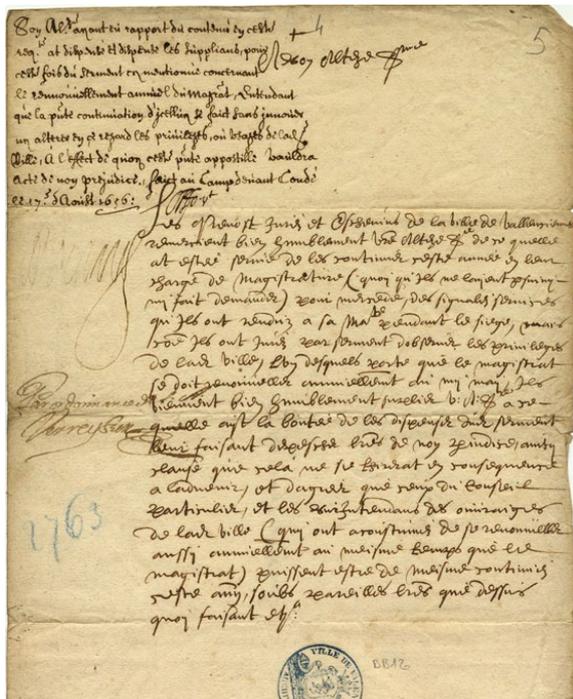
Les prévost, jurez et eschevins de la ville de Valenciennes remercient bien humblement votre altèze sérénissime de ce qu'elle at esté servie de les continuer ceste année en leur charge de magistrature (quoy qu'ils ne l'ayent poursuivy ny fait demander) pour mercédé des signalez services qu'ils ont renduz à sa majesté pendant le siège, mais comme ils ont jurez par serment d'observer les privilèges de ladite ville, l'un desquels porte que le Magistrat se doit renouveler annuellement au my may, ils viennent bien humblement suplier votre altesse sérénissime à ce qu'elle ayt la bonté de les dispenser dudit serment, leur faisant despêcher lettres de non préjudice, ainsy clause que cela ne se thirerat en conséquence à l'advenir, et d'agrèer que ceux du conseil particulier, et les surintendans des ouvraiges de ladite ville (quy ont acoustumez de se renouveler aussy annuellement au mesme temps que le Magistrat) puisse estre de meisme continuez ceste année sous pareilles lettres que dessus, quoy faisant etc. »

La réponse se trouve en haut à gauche :

« Son altèze ayant eu rapport du contenu en ceste requête, at dispensé et dispense les suppliants pour ceste fois du serment cy mentionné concernant le renouvellement annuel du Magistrat. Entendant que la présente continuation d'icelluy se fait sans innover ny altérer en ce regard les privilèges ou usages de ladite ville. A l'effect de quoy ceste présente appostille vouldra acte de non préjudice. Faict au camp devant Condé le 17<sup>e</sup> août 1656 »

Signé : D. Juan

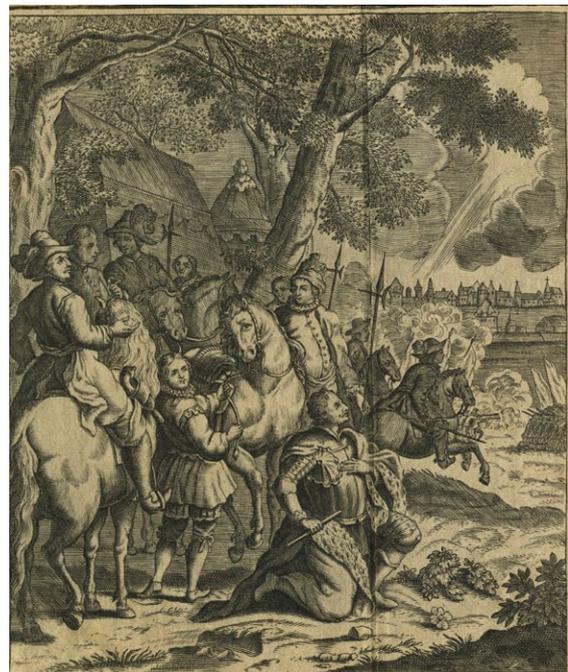
G.B.



**10. Lettre du Magistrat de Valenciennes à Philippe IV d'Espagne, août 1656.**

Cote : BB 120

Le prévôt, les jurés et les échevins remercient le roi pour la faveur qui leur est accordée. Mais, s'étant engagés à respecter les us et coutumes de la ville qui stipulent que le Magistrat doit prêter serment à son entrée en fonction, ils demandent à en être dispensé. De plus, ils espèrent que cette faveur soit étendue à d'autres fonctions.



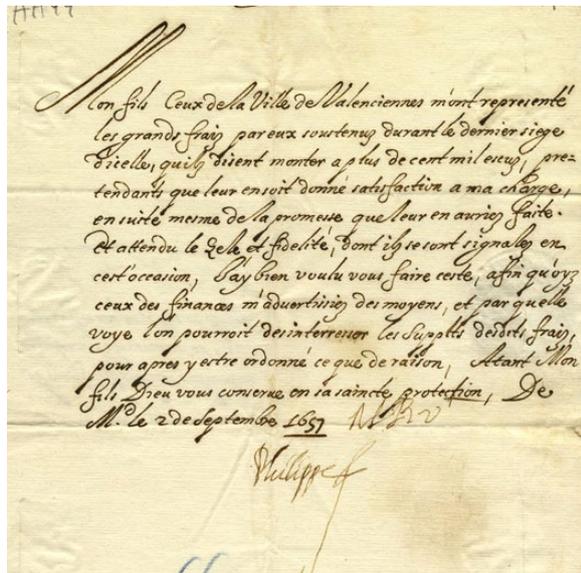
### 11. [Don Juan d'Autriche remerciant Dieu de sa victoire]

Burin de Lodewyk Joseph Fruytiers (1713-1782), 18<sup>e</sup> siècle. Cote : V-N18FRU0001

Tiré de l'*Histoire des hosties miraculeuses qu'on nomme le très Saint-Sacrement de Miracle*, Bruxelles, Henri Griffet, 1770.

En 1370, quelques juifs auraient tenté de blasphémer le corps du Christ en poignardant des hosties consacrées, d'où s'écoula du sang. Ce miracle donna naissance à Bruxelles à un véritable culte. À l'occasion du 400<sup>e</sup> anniversaire de cet évènement, Griffet publia l'*Histoire des hosties miraculeuses* dont est tirée cette estampe. Don Juan d'Autriche était en effet persuadé qu'il devait sa victoire au siège de Valenciennes de 1656 aux prières faites à Bruxelles à l'occasion de la fête du Saint-Sacrement de Miracle.

S. M.



### 12. Lettre de Philippe IV d'Espagne à son fils, Don Juan d'Autriche, 2 septembre 1657.

Cote : AA 44

Le roi d'Espagne demande à son fils de chercher le moyen d'indemniser, ainsi qu'il s'y est engagé, la ville de Valenciennes des frais énormes causés par le siège de 1656.

« Mon fils, ceux de la ville de Valenciennes m'ont représenté les grands fraiz par eux soustenuz durant le dernier siège d'icelle, qu'ilz disent monter à plus de cent mil escuz, prétendants que leur en soit donné satisfaction à ma charge, ensuite mesme de la promesse que leur en auriez faite. Et attendu le zèle et fidélité dont ilz se sont signalez en cest occasion,

j'ay bien voulu vous faire ceste, afin qu'oyz ceux des finances, m'advertissiez des moyens et par quelle voye l'on pourroit desinterresser les supplians desdits fraiz, pour après y estre ordonné ce que de raison. A tant mon fils, Dieu vous conserve en sa sainte protection. De Madrid le 2 de septembre 1657 » Signé : Philippe G. B.



### 13. Alexandre Duc et Prince de Bournonville Comte de Hennin, [...] Commandant à Valenciennes au Siège Mémorable de l'an 1656.

Burin de Théodore Van Merlen, 17<sup>e</sup> siècle.

Cote : G-N17MER0001

#### Alexandre II, duc de Bournonville (mort en 1690)

Fils du gouverneur de Lille, Douai et Orchies, Alexandre de Bournonville commence sa carrière militaire au service de l'Empire avant de rejoindre les troupes du roi d'Espagne. En 1649, ce dernier le nomme général de bataille de ses armées et à ce titre il participe à la guerre opposant l'Espagne à la France depuis 1635. En 1655, il prend part à la défense de Condé mais ne peut empêcher les troupes françaises d'en prendre possession. Nommé commandant de la garnison de Valenciennes, il défend victorieusement la ville contre les troupes de Turenne et La Ferté. Afin de le récompenser, Philippe IV d'Espagne lui accorde le 12 septembre 1656 le titre de prince de Bournonville.

G.B.

## 1677 : Valenciennes, française malgré elle !

Après l'échec du siège de 1656, la ville de Valenciennes reste menacée par les troupes françaises. Le traité des Pyrénées donne à la France l'Artois, Landrecies, Avesnes-sur-Helpe et Le Quesnoy. À l'issue de la guerre de Dévolution (1667 – 1668), Louis XIV prend possession de Lille, Douai et Tournai. La capitale du Hainaut est maintenant une ville isolée, point avancé dans le territoire français. Naturellement, en 1672, quand éclate la guerre de Hollande, Valenciennes est une ville clé. Le Valenciennois ne devient pourtant un théâtre d'opération très actif qu'en 1676. Cette année là, les Français prennent possession de Bouchain et de Condé.

Le 4 mars 1677, Louis XIV en personne arrive devant Valenciennes et campe au Mont-Houy. Il fait ouvrir les premières tranchées le 7 mars et le 13, l'artillerie commence à bombarder. Plus de 500 bombes par jour s'abattent sur la ville. Valenciennes, défendue par son gouverneur, le marquis de Richebourg avec 2000 fantassins et 1200 cavaliers, ne peut résister.

Le 16 mars, Louis XIV tient un conseil de guerre en présence de Louvois, ministre de la guerre, de Vauban et des maréchaux d'Humières, Schomberg, La Feuillade, Luxembourg et de Lorges. Vauban propose, contrairement à ce qui se faisait habituellement, d'attaquer de jour, car selon lui : « ...les assiégés après avoir passé dans l'attente (...) une longue nuit, qu'on s'arrangerait pour leur faire laborieuse, épuisés de fatigue et tenus en éveil par le bruit infernal de l'artillerie, s'endormiraient à la venue du jour et se livreraient en pleine sécurité au repos, persuadés que, jusqu'à la nuit prochaine, il n'y aurait plus pour eux d'assaut à craindre... ». Contre l'avis des maréchaux et de Louvois, Louis XIV se rallie à cette idée et l'assaut est donné le lendemain à 9 heures du matin.

La ville est prise en à peine plus d'une demi-heure. Contrairement au siège de 1656, les possibilités de résistance de la ville sont faibles. Cela explique pourquoi Valenciennes capitule rapidement. Certains érudits, à l'instar d'Henri Caffiaux, évoquent même l'hypothèse d'une trahison. Il est vrai que la rapidité de la prise de la ville étonna les contemporains eux-mêmes. Paul Pelisson, historiographe du roi écrit : « ...Nous avons cru rêver de voir prendre par force en moins de trois quarts d'heure la ville de Valenciennes, l'une des plus grandes et des mieux fortifiées de Flandre... ».

Le roi ne donne pas personnellement l'assaut et s'abstient même d'y entrer, tant la population lui est hostile. Le 18 mars, il nomme Bardo di Bardi Magalotti, gouverneur de Valenciennes. Ce dernier reçoit le lendemain le serment de fidélité du Magistrat, du Conseil particulier et du Grand conseil de la ville. Le 20 mars, Louis XIV accepte les actes de capitulation. Valenciennes devient française malgré elle.

Le traité Nimègue, signé le 10 août 1678, confirme, outre la possession de Valenciennes, Cambrai, Bouchain et Condé, la souveraineté française sur la Franche-Comté, l'Artois et sur plusieurs villes de Flandres.

G. B.

### 14. Registre des sépultures de la paroisse Saint-Géry, 1676 – 1684.

Registre de 266 f.

Cote : 1 E 66

f. 40 v° et 41 r° : actes de sépulture de plusieurs victimes du siège de Valenciennes, mars 1677

Souvent, lors des sièges, de nombreuses victimes civiles sont à dénombrer. Entre le 11 et le 30 mars 1677, quatorze civils morts ou blessés pendant le siège sont enterrés dans le cimetière de la paroisse

Saint-Géry. Cette paroisse, située autour de la place d'Armes, est au cœur de la ville.

« Le 15 de mars fut enterré en l'église de Saint Géry, Elisabeth Lemaire à la lez Saint-George [Saint-George] devant Sainte Rainesle, tué au siège d'un boulez de canon, demeurant à la rue del wedier  
Le 18 dito fut enterré en l'église de Saint-Géry, Jean Legrus à la lez Nostre-Dame devant la chapelle de Nostre-Dame de Grâce, demeurant au marchez au poison, tué au siège  
Le 18 dito fut enterré en la cimentière de Saint-Géry, Jacq Pierre Pont tié [tué] au siège, demeurant à la rue de Moulineau ».

G. B.

### **15. Plan de la ville de Valenciennes assiégée par l'armée du Roy, commandée par sa Majesté en personne et emportée d'assaut le 17 de may 1677 après huit jours de tranchée ouverte.**

Plan chez H. Jaillot, Paris, 1677.

Eau-forte aquarellée, 50 x 65, 3 cm. Cote : 1 Fi n.c.

Ce plan, beaucoup moins détaillé que celui du siège de 1656, montre cependant qu'une nouvelle fois, les marais ont été inondés pour protéger la ville. Il permet également de voir en détails les fortifications avant les modifications que Vauban y apporta pour inclure Valenciennes dans son pré carré.

La prise de Valenciennes confirme d'ailleurs l'adage suivant : « Ville assiégée par Vauban, ville prise. Ville défendue par Vauban, ville imprenable ».

G. B.

### **16. Articles de capitulation de la ville, 9 mai 1677.**

Cahier de 10 f.

Cote : AA 176

Le 19 mars, le Magistrat de Valenciennes donne au nouveau gouverneur ses propositions d'actes de capitulation. Magalotti les transmet à Louis XIV qui les accepte dès le lendemain. Ce traité est rédigé comme un dialogue entre les habitants de Valenciennes et le roi de France. Pour chacun des vingt-six articles, le roi accepte ou apporte des modifications plus ou moins grandes. Le roi fait preuve avec les Valenciennois, comme avec les habitants des autres villes conquises, d'une grande clémence et s'engage à respecter les « libertés communales ».

Louis XIV promet notamment de ne tolérer à Valenciennes que le catholicisme, de maintenir le Magistrat et tous les autres officiers municipaux dans leurs charges, de respecter les droits, franchises, coutumes et usages de la ville et de garantir aux Valenciennois la jouissance de leurs biens. Mais : « Sa majesté a accordé ce que dessus à condition que le Magistrat fera construire une citadelle qu'il mettra en sa perfection dans le plus bref temps qu'il se pourra et que

ledit Magistrat employera la somme de cinquante mille florins à faire réparer les églises et maisons religieuses qui ont esté endommagées du canon pendant le siège. »

G. B.

### **17. Valenciennes Ville du Hainaut célèbre par ses richesses et par le nombre de ses habitants, ...**

Eau-forte, burin, aquarelle de Pierre Aveline (1656 ?-1722), 17<sup>e</sup> siècle.

Cote : V-F17AVE0003

S. M.

### **18. Vandermeulen au siège de Valenciennes**

Lithographie de Jean-Baptiste Madou (1796-1877), 1842.

Cote : V-B19MAD0001

Cette estampe met l'accent sur l'artiste plutôt que sur le souverain. Celui-ci montre la ville et donne les ordres, mais il est vu de trois quarts dos, tandis que Van der Meulen occupe la place centrale, secondé par son aide portant le chevalet. Cette représentation, tirée *des Scènes de la vie des Peintres des Ecoles flamandes et hollandaises* (Bruxelles, 1842), s'accorde avec la nature de l'ouvrage mais il reflète aussi une tendance du 19<sup>e</sup> siècle à mettre en avant le peintre plutôt que le prince, insistant sur la quasi allégeance que le pouvoir fait à l'art. Dans cet esprit, Ingres avait représenté François 1<sup>er</sup> embrassant Léonard de Vinci mourant.

S. M.



### **19. Valenciennes prise d'assaut par le Roi: 17 mars 1677**

Burin sur acier de Johannes De Mare (1806-1889), après 1838.

Cote : V-F19DEM0001

Commandé par Louis-Philippe pour le musée historique de Versailles en 1837, le tableau occupe la

place prestigieuse du mur du fond de la galerie, visible dès l'entrée. Jean Alaux (1786-1864) donna de la prise de Valenciennes une version pour le moins romanesque, au parfum de cape et d'épée, puisque le roi, ici en première ligne, n'entra même pas dans la ville. S. M.

## **20. Bardo Bardi Magalotti, Lieutenant Général Gouverneur des Ville et Citadelle de Valenciennes**

Burin sur parchemin de Malfeson (19<sup>e</sup> siècle), 1842.  
Cote : G-F19MAL0001

Le graveur s'inspire d'un portrait réalisé par Nicolas de Largillière (1656-1746). La devise de Bardi "Libertas" est lisible sur ses armoiries. S. M.

## **Bardo di Bardi Magalotti (Florence, 1629 – Paris, 1705)**

Fils d'un gentilhomme de la cour du Grand-duc de Toscane, il arrive à Paris vers 1640 auprès de son oncle qui souhaite pour lui une carrière militaire au service de la France. En 1645, Louis XIV lui donne une Enseigne aux Gardes Françaises. Il participe alors aux campagnes militaires contre l'Espagne. Nommé capitaine en 1654, il prend part au siège infructueux de Valenciennes en 1656. Naturalisé français en 1672, il est nommé la même année maréchal de camp et participe activement à la guerre de Hollande. Nommé lieutenant général des Armes du roi le 25 février 1676, il s'illustre une nouvelle fois devant Valenciennes par son expérience et sa bravoure en 1677. En récompense, Louis XIV le nomme au lendemain de la capitulation de la ville, gouverneur de Valenciennes. Il occupe cette fonction jusqu'à sa mort en 1705. Son tact, sa diplomatie et son sens du compromis permettent de rassurer la population et de dissiper le sentiment anti-français des Valenciennois. G. B.

## **21. Valenciennes prise d'assaut, et sauvée du pillage par la clémence du Roy**

Burin et eau-forte de Robert Bonnard (1652-17..), 17<sup>e</sup> siècle.  
Cote : V-F17BON0001

Bruxellois au service des espagnols, le peintre Frans Van der Meulen fut appelé par Lebrun à Paris en 1662 pour sa dextérité à rendre paysages et chevaux. Ces éléments sont essentiels dans les représentations de batailles, genre que le peintre bouleversa en s'appuyant sur des données topographiques précises rendues en plans étagés et réalistes. Il accompagna Louis XIV dans toutes ses campagnes, accumulant les croquis préparatoires d'une grande justesse. Le dessin du siège, ainsi que le tableau tiré de la série des "Conquêtes du Roi" commandée pour Mar-

ly, sont aujourd'hui conservés au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes. S. M.

## **22. Valenciennes emporté d'assaut : dans le grand Escallier de Versailles [sic]**

Burin et eau-forte de Louis de Surugue de Surgis (1686-1762), 1725.  
Cote : V-F18SUR0001

On doit à Van der Meulen la vue de la ville, Charles Lebrun réalisa le dessin de l'encadrement. Cette estampe est tirée du recueil *Le Grand Escallier du château de Versailles*, publié par Surugue en 1725. S. M.



## **23. Valenciennes Ville du Hainaut célèbre par ses richesses et par le nombre de ses habitants...**

Burin et eau-forte de Jean Dolivar (1641-1692), 17<sup>e</sup> siècle.  
Cote : V-E17DOL0002

## **24. [Vue de la ville de Valenciennes lors du siège de 1677]**

Dessin gouaché sur vélin, 17<sup>e</sup> siècle, 29,5 x 43 cm.  
Cote : ms 1226

Cette vue de Valenciennes lors du siège est prise du côté de la porte de Cambrai. On y distingue le beffroi et les principaux édifices religieux. Plusieurs d'entre eux sont en flamme, comme le collège des Jésuites. Outre sa qualité esthétique, ce dessin offre un témoignage intéressant et inédit sur la ville : contrairement au tableau de Van der Meulen, la vue est prise du sud vers le nord, du côté opposé aux tranchées d'attaque. On y distingue parfaitement les zones inondables protégeant les fortifications. G. B.

## 1793 : « Valenciennes a bien mérité de la Patrie »

Le 20 avril 1792, l'Assemblée nationale vote la déclaration de guerre à l'Autriche. Les idées de la Révolution française doivent s'« exporter ». La défaite désastreuse de Quiévrain, le 29 avril suivant, place rapidement Valenciennes en première ligne. Après la proclamation de la République (21 septembre 1792) et la mort de Louis XVI (21 janvier 1793), la France révolutionnaire doit faire face à une coalition des monarchies européennes comprenant notamment la Prusse, l'Autriche et l'Angleterre.

La défaite de Neerwinden le 18 mars 1793 et la défection du général Dumouriez, commandant de l'armée du Nord, le 4 avril, précipitent les événements. Le général Dampierre remplace Dumouriez et réorganise la résistance française à Valenciennes où il installe son quartier général chez le citoyen Vanot, rue Cardon (actuellement n°68 rue du Quesnoy).

Les troupes ennemies encerclent peu à peu la ville. Le 13 avril, Valenciennes est déclarée en état de siège. Le 16, Raismes, Saint-Saulve, Famars et Anzin sont occupées. Le 1<sup>er</sup> mai la ville est attaquée par 90 000 hommes commandés par le prince de Cobourg, le duc d'York et le général Ferrary. Dampierre ne dispose que de 35 000 soldats.

Le 8 mai, le général tente une sortie pour repousser les coalisés mais il est touché par un boulet et meurt le lendemain. Le 23 mai, après une farouche résistance, le général Lamarche, successeur de Dampierre, décide de se replier entre Cambrai et Bouchain. Il quitte Valenciennes et charge le général Jean Henri Bécays-Ferrand, commandant de la garnison depuis 1773, de défendre la ville. Pour cela, Lamarche place le général Ferrand à la tête d'une garnison de 11 000 hommes.

Le 30 mai 1793, les jacobins, très influents à Valenciennes, organisent une grande fête civique sur la place d'Armes. Ferrand et les Valenciennois s'y engagent solennellement à « s'ensevelir sous les ruines de la ville » plutôt que de se rendre.

Le 14 juin, le duc Frederick d'York, commandant les troupes coalisées, commence à bombarder la ville pour briser l'opiniâtre résistance des Valenciennois. Pendant 42 jours, 46 000 bombes sont lancées sur Valenciennes, faisant d'énormes dégâts. 3000 maisons sont détruites ou endommagées, de nombreux édifices, dont l'hôtel de ville et le couvent des Ursulines, sont incendiés. La population désespère et s'affole. Ferrand a de plus en plus de mal à calmer les esprits.

Le 26 juillet à 8 heures, le duc d'York demande à Ferrand et à la Municipalité de capituler. Sous la pression d'une population ruinée et affamée, Ferrand capitule le 28. Le duc d'York prend possession de la ville le 1<sup>er</sup> août, laissant Ferrand regagner Paris où il sera accusé de trahison et brièvement emprisonné.

À Valenciennes, les coalisés mettent en place une junte militaire et rétablissent les institutions d'Ancien Régime. Pujol de Mortry, prévôt de Valenciennes et les échevins en place en 1789 reprennent leurs fonctions. L'occupation autrichienne dure plus d'un an et prend fin le 27 août 1794 quand l'armée française reprend possession de la ville, sans coup férir.

Le 19 vendémiaire an IV (11 septembre 1795), la Convention décrète que « Valenciennes a bien mérité de la patrie », reconnaissant ainsi les terribles souffrances et les sacrifices que les Valenciennois ont consentis pour la défense de la République.

G. B.

**25. Plan d'attaque contre la ville et forteresse de Valenciennes assiégés par les troupes combinée de sa Majesté l'Empereur et Roy et de sa Majesté Britannique sous les ordres de S.A.R. Monseigneur le duc d'York.**

Plan manuscrit en couleur, 18<sup>e</sup> siècle, 49 x 94,4 cm.  
Cote : 1 Fi n.c.

Ce plan du siège de la ville côté est, est remarquable par sa précision. À l'aide d'un code de couleurs, de lettres et de chiffres romains et arabes, c'est toute l'organisation du siège et la progression des assiégeants au jour le jour, entre le 14 juin et le 28 juillet, qu'il nous est permis de découvrir. G. B.

**26. Registre des décès de la ville de Valenciennes, 1793.**

Registre de 199 f. Cote : 1 E 272

f. 127 r<sup>o</sup> : acte de décès du général Dampierre, 9 mai 1793.



**27. Defeat of the Sans Culottes and Death of General Dampierre May 3 1793**

Burin et eau-forte de Pass (actif fin 18<sup>e</sup> siècle), 1795.  
Cote : V-G19PAS0001

**Auguste Marie Henry Picot de Dampierre (Paris, 1756 – Valenciennes, 1793)**

Aide de camp du maréchal de Rochambeau, général en chef de l'armée du Nord, en 1791, il se distingue par sa bravoure à Valmy, Jemmapes et Quiévrain. Il est nommé en septembre 1792, maréchal de camp du général Dumouriez, nouveau chef de l'armée du Nord. Après la trahison de ce dernier, il le remplace le 5 avril 1793. Son premier objectif est de reconstituer les troupes et de défendre coûte que coûte Valenciennes, « porte » de la France révolutionnaire.

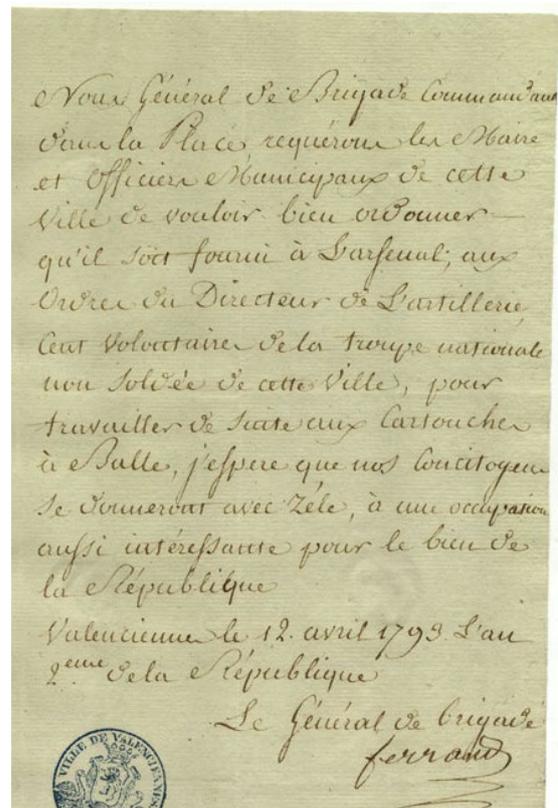
Après plusieurs tentatives infructueuses, Dampierre opère une nouvelle sortie le 8 mai 1793 et donne l'assaut dans le bois de Raismes où l'ennemi est stationné. À 17 heures, au moment où les troupes françaises prennent l'avantage, Dampierre tombe, la cuisse broyée par un boulet en criant « *Vive la Nation, Vive la République !* ». Il meurt le 9 à 12 h 30 à son quartier général de la rue Cardon.

Ses funérailles ont lieu le 10 mai 1793 dans l'enceinte du camp français sur la redoute du Mont-Houy. Le 25 octobre 1836, son corps est exhumé et transporté à Valenciennes, à l'emplacement actuel de la Pyramide Dampierre, où un monument fut érigé à sa mémoire. Le 6 mai 1955, le réaménagement de la place nécessite une nouvelle exhumation qui donne lieu à une émouvante cérémonie de transfert des cendres. G. B.

**28. Die Gegend von Valenciennes nebst dem Lagerder Vereinigten deutschen Armeee im Grundris**

Eau-forte aquarellée, 18<sup>e</sup> siècle. Cote : BMV n.c.

Ce plan, en allemand, représente l'encerclement de la ville par les troupes du prince de Cobourg et du duc d'York. On y distingue, à l'aide d'un code de couleurs, les différentes nations composant la coalition. G. B.



## 29. Lettre du général Ferrand aux maire et officiers municipaux, 12 avril 1793.

Cote : 2 D 1

À la veille de la déclaration en état de siège de Valenciennes, le général Ferrand organise la résistance et demande à la Municipalité de réquisitionner 100 volontaires de la troupe nationale pour travailler à la préparation des cartouches à balle. Conscient que Valenciennes est une ville clé sur la route des troupes étrangères, Ferrand « espère que nos concitoyens se donneront avec zèle, à une occupation aussi intéressante pour le bien de la République ».

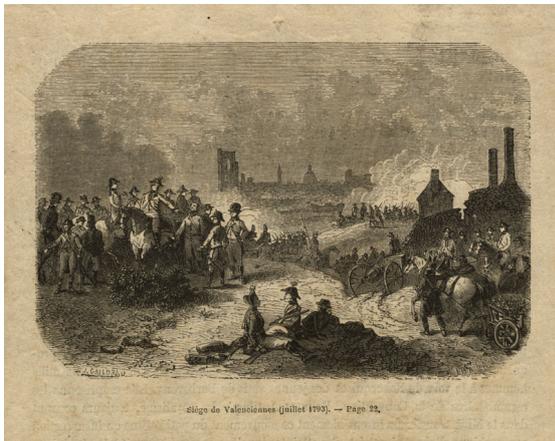
G. B.

## 30. La défense de Valenciennes en 93

Lithographie d'Adolphe Leroy (1810-1888), après 1838. Cote : V-F19LER0002

Tirée de la revue *l'Artiste*, l'estampe reproduit l'oeuvre d'Hugues Fourau, (1803-1873), conservée au Musée de Valenciennes. Citée dans le Bénézit sous le titre : "La défense de Valenciennes, en 93, par le général Ferrand", la toile fut présentée au Salon de 1838.

S. M.



## 31. Siège de Valenciennes (juillet 1793)

Bois de bout de Pibaraud, 19<sup>e</sup> siècle.

Cote : Fonds Serbat, V-F19PIB0001

Accompagnant l'illustration, un texte collé au dos précise : "Histoire des Girondins // Livre quarante-troisième 23 // VI // Au dehors la situation de la Convention n'était pas moins tendue,... / Valenciennes, bombardée par trois cents bouches à feu, n'était plus qu'un amas de cendres protégé par des remparts imprenables,..."

S. M.

## 32. Lettre de sommation du duc d'York au général Ferrand, 14 juin 1793.

Cote : 6 H 12

Le 14 juin, avant de commencer à bombarder la ville, le duc d'York somme le général Ferrand de se rendre afin d'éviter « la ruine irrémédiable de toutes les possessions dans cette ville ». Parallèlement, le duc fait parvenir au maire de Valenciennes une autre lettre dans laquelle il lui demande de faire pression sur Ferrand :

« si vous êtes attaché à vos propriétés, à votre existence, écartez, prévenues de vos conseils et par votre influence, la ruine d'une ville aussi florissante que la vôtre. Après ce que vous venez de lire, vous ne pourrez plus m'accuser de cruauté. Mais je vous réitère que la résolution que vous prendrez va décider de votre sort. Il sera heureux ou terrible. »

La réponse du général est claire :

« J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire datée du 14 juin 1793 où vous me faites une sommation de rendre la place que j'ai l'honneur de commander au nom de la République française. Il m'est aisé de vous faire ma réponse. Vous voudrez bien en juger par la copie du serment que j'ai renouvelé avec ma garnison et les habitants »

Signé : le citoyen général de division Ferrand G. B.

## 33. Avis aux citoyens de Valenciennes. Moyens d'être à l'abri de la Bombe, & d'éviter les effets des boulets rouges, 26 mai 1793.

Brochure de 4 p. chez H. J. Prignet, Valenciennes, 1793. Cote : 6 H 7

Ce document, diffusé dans la ville 20 jours avant le début du bombardement, avait pour but de donner aux Valenciennois quelques conseils pour se protéger. Outre le creusement de souterrains servant de refuge, ce tract préconise notamment de constituer des compagnies de bourgeois et soldats chargées d'éteindre les incendies. Chaque habitant doit également se « munir d'un long bâton garni de linges mouillés, pour éteindre le feu que le boulet rouge traversant un toit ou un plancher peut y laisser ».

G. B.

## 34. Articles de capitulation proposés par le général Ferrand au duc d'York.

Cahier de 6 p. chez H. J. Prignet, Valenciennes.

Cote : 6 H 14

Ces articles de capitulation, remis au duc d'York, se présentent comme ceux de 1677 remis à Louis XIV. Ferrand y fait des propositions que le duc d'York accepte, refuse ou modifie. Outre les conditions de la sortie des troupes françaises de Valenciennes, Ferrand se soucie du devenir de la population. Il demande à ce que les habitants continuent de jouir de leurs biens et que « personne ne pourra être inquiété pour ses opinions telles qu'elles aient été, ni pour ce qu'il aura dit ou fait légalement avant ou pendant le siège ».

G. B.

### 35. *La Marseillaise valenciennoise*

Un livret, 1895.

Cote : E-F19DRU0001

Les 21 et 22 juillet 1895, la ville commémore le décret de la Convention reconnaissant que « Valenciennes a bien mérité de la Patrie ». À cette occasion, une grande marche historique est organisée et Madame Drut-Fontès écrit « La Marseillaise valenciennoise » ou « Chant du serment ». Ce texte, chanté sur l'air de *La Marseillaise*, évoque le serment que les Valenciennois, réunis sur la place d'Armes, ont prêté le 30 mai 1793, jurant de défendre la ville coûte que coûte au nom de la Patrie.

G. B.

### 36. *Valenciennes défendant ses remparts*

Carte postale, début 20<sup>e</sup> siècle.

Cote : Fonds Mathieu / Van Hove, 22 Z 79

En 1867, la Municipalité décide la restauration de l'hôtel de ville. Les travaux sont confiés à l'architecte valenciennois Jules Batigny et Jean-Baptiste Carpeaux est chargé d'en réaliser le fronton. L'exécution de cette sculpture donna lieu à une vive querelle entre eux. Finalement, au début de l'année 1870, Carpeaux propose son projet : « Valenciennes défendant ses remparts ». Il s'agit d'une allégorie faisant directement référence au siège de 1793. La ville de Valenciennes figure nue, la main droite appuyée sur un canon et tenant une épée, la main gauche, le poing serré, posée sur un globe.

Ce fronton fut détruit en 1940, lors de l'incendie de l'hôtel de ville. Le conseil municipal décide en novembre 1954 de le reconstruire à l'identique. Cette tâche est alors confiée au sculpteur valenciennois Albert Patrisse (1892 – 1964).

G. B.

### 37. *Le 30 mai 1793 les Valenciennois jurent, sur l'autel de la patrie, de défendre leur ville à outrance*

Lithographie de Jules Léonard (1825-1897), 1895.

Cote : V-B19LEO0003

### 38. *Obus et boulets lancés contre la ville durant les 42 jours de bombardement.*

Ces obus et boulets ont été retrouvés par le service archéologique de la ville de Valenciennes sur le site de l'église Saint-Nicolas. Les vestiges de celle-ci sont encore visibles aujourd'hui place Verte, derrière le musée des Beaux-arts. Construite au milieu du 12<sup>e</sup> siècle, l'église a beaucoup souffert du bombardement de 1793. L'édifice, dont les ruines étaient jugées trop dangereuses, fut alors miné puis arasé.

G. B.



9. - Fronton de l'Hôtel de Ville  
Valenciennes défendant ses remparts (Statue de Carpeaux)

## Pour en savoir plus

- P. GUIGNET, *Nouvelle histoire de Valenciennes*, Toulouse, éd. Privat, 2006
- E. MARIAGE, M. HENAULT, E. DUTOUQUET, *Les fortifications de Valenciennes*, Valenciennes, P. et G. Giard, 1891 – 1895

### Siège de 1567

- P. BEUZART, *La répression à Valenciennes après les troubles religieux de 1566*, Clamart, éd. « Je Sers », 1930
- S. DEYON, A. LOTTIN, *Les casseurs de l'été 1566 : l'iconoclasme dans le Nord*, Villeneuve d'Ascq, Presse Universitaire de Lille, 1981

### Siège de 1656

- M. HENAULT, *Récit du siège de Valenciennes en 1656 publié d'après le manuscrit original de Simon Le Boucq*, Valenciennes, A. Bonenfant, 1889

### Siège de 1677

- F. BARBIER, *1678 : Valenciennes devient française* [Catalogue d'exposition], Valenciennes, bibliothèque municipale, 1978
- H. CAFFIAUX, *La ville de Valenciennes assiégée par Louis XIV en 1677 a-t-elle été prise par force ou par trahison ?*, Valenciennes, Lemaitre, 1875
- A. DINAUX, *Siège & prise de Valenciennes en 1677 par Louis XIV : relations et pièces originales du temps écrites tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la place*, Valenciennes, E. Prignet, 1856

### Siège de 1793

- J.H. BECAYS-FERRAND, *Précis de la défense de Valenciennes*, Valenciennes, Société des ouvriers typographes du Nord, 1842
- A. CHUQUET, *Les guerres de la Révolution*, tome X : *Valenciennes (1793)*, Paris, Plon, 1928
- M. DOUCET, *Souvenirs d'un Blésois ayant participé au siège de Valenciennes, 24 mai – 1<sup>e</sup> août 1793*, *Valentiana* n°14, décembre 1994, p. 3 – 12.
- R. JOURDAN, *Le siège de Valenciennes et sa numismatique*, *Valentiana* n°3, juin 1989, p. 145 – 147.

## Les Archives municipales de Valenciennes

Le service des Archives collecte, conserve et communique l'ensemble des documents produits et reçus par la ville. À l'heure actuelle, le service offre au lecteur plus de 2,5 kilomètres linéaires de documents du 13<sup>e</sup> siècle à aujourd'hui. Outre une collection de 740 registres paroissiaux et d'état civil dont les plus anciens remontent à la fin du 16<sup>e</sup> siècle, les lecteurs ont à leur disposition près de 400 mètres linéaires d'archives anciennes (avant la Révolution), 350 mètres d'archives modernes (produites entre 1790 et 1940) et plus d'un kilomètre et demi de documents contemporains. À cela s'ajoutent près de 150 mètres linéaires d'archives d'origines privées, entrées aux Archives municipales sous forme de dons ou de legs de valenciennois. Il s'agit par exemple du fonds René Goube, constitué de dossiers biographiques d'artistes valenciennois, du fonds Jules Batigny, l'architecte de l'hôtel de ville, du fonds de la société des Incas ou encore du fonds Maurice Bauchond, avocat valenciennois du début du 20<sup>e</sup> siècle.

La richesse des Archives de Valenciennes en fait l'un des services d'archives municipales les plus fréquentés de la région. En 2007, 340 lecteurs sont venus consultés près de 5000 dossiers d'archives, de journaux et de livres du fonds anciens de la bibliothèque municipale.

La consultation des documents, gratuite, se fait sur place dans la salle du patrimoine, ancien parloir du collège des jésuites où sont mis à la disposition du public 2000 ouvrages de référence en libre accès (catalogues, bibliographies, usuels d'histoire locale...).

Pour rendre accessible ces documents anciens et en faciliter la compréhension, le service des archives et le cabinet des estampes accueillent tout au long de l'année sur rendez-vous des classes et des groupes pour des présentations de documents. Jusqu'en décembre, afin d'approfondir le thème des journées du patrimoine, l'accent est mis sur les sièges et le passé militaire de Valenciennes.

Dans cette optique, les séances de paléographie, que les Archives proposent deux samedis par mois de 10h à 12h, seront également consacrées à la vie militaire à Valenciennes. Le but est de faire découvrir aux participants la grande richesse du fonds valenciennois et de les initier à la lecture de documents des 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles.

20 septembre : Les fortifications avant la conquête française

4 octobre : Les fortifications de Vauban

18 octobre : La citadelle

15 novembre : La levée des troupes

29 novembre : Le logement des troupes

13 décembre : La vie des soldats à Valenciennes

27 décembre : Les serments (archers, arbalétriers, canonniers et Bon-Vouloirs)

Livret réalisé par Guillaume BROEKAERT et Sylvie MARGOSSIAN avec la participation de Cécile GÉRARD pour la numérisation des documents.



**Bibliothèque multimédia de Valenciennes**  
2, 6 rue Ferrand - B.P. 282 - 59306 Valenciennes Cedex  
Tél. : 03 27 22 57 00 - Fax : 03 27 22 57 01